

Dans notre précédent article ("De niveau..."), nous écrivions, sans plus développer : " le Chèque Éducation, porteur de forte concurrence entre le public et le privé, de graves inégalités sociales et de reproduction sociale acérée n'est pas enterré dans de nombreux programmes politiques...".

A la suite de nombreux mails nous interrogeant sur ce point, il nous apparaît utile d'éclairer notre position tant sur le *Chèque Éducation* que sur l'évolution de l'Éducation nationale qu'il entrainerait.

Rappelons, tout d'abord, que le *Chèque Éducation* est un système dans lequel l'État remet tous les ans une somme d'argent, un "budget éducation", aux parents afin qu'ils financent directement l'établissement public ou privé dans lequel ils souhaitent scolariser leur enfant.

Les défenseurs de ce système soutiennent qu'il permet(trait) :

- de donner aux parents une vrai liberté de choix dans l'éducation de leurs enfants ;
- de stimuler la qualité de l'enseignement grâce à la concurrence entre les établissements ;
- de favoriser méritocratie et mixité sociale (...).

Alors que les détracteurs martèlent qu'il est :

- une marchandisation de l'école de la République et une mise en concurrence public/privé déloyale ;
- une ségrégation sociale accrue du fait des capacités financières limitées de nombreuses familles ;
- une extension de l'État-providence qui force les classes moyennes, les personnes sans enfant ou celles qui éduquent leurs enfants à domicile, à subventionner l'école publique... et l'école privée.

Au SENRES, nous relevons surtout que, dans un contexte de dette publique en forte croissance et donc de rigueur budgétaire prévisible, le *Chèque Éducation* est vu par nombre de politiques comme le moyen de désengager l'État français de l'Éducation nationale en déconnectant, année après année, l'augmentation du montant de ce chèque de l'augmentation des coûts réels du système éducatif.

A l'image de nos traitements dont les revalorisations sont, chaque année, déconnectées de l'inflation pour aboutir, après 24 années de cette politique, à une perte de pouvoir d'achat de 28% en moyenne.

Et nous relevons également qu'avec le *Chèque Éducation*, les deux principales variables d'ajustement des budgets école ou établissement seront les capacités financières des familles à régler les "forfaits" supplémentaires et... les conditions de travail et de rémunération des personnels.

Au SENRES, nous sommes très attentifs au niveau d'endettement de la nation et à son budget annuel.

Et, manifestement, à un moment où la France vire à droite toute, il y a fort à parier que ce n'est pas l'augmentation des impôts des plus aisés et encore moins le rétablissement de l'ISF qui seront à l'ordre du jour lorsque la France aura une capacité d'emprunt moindre mais bien un repli de l'Etat sur ses missions régaliennes dont l'Éducation nationale ne fait pas partie dans un système économique libéral.

Dans ce contexte, le *Chèque Éducation*, arme de destruction massive de nos statuts et de l'École républicaine, sera certainement vu budgétairement et idéologiquement, comme étant la solution.

www.senres.org